Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro ISN : 9046
Centre d'intérêt : 910

Institut canadien d'éducation des adultes

Pour un Québec solidaire : démocratiser l'éducation et la société : mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec / (L'ICEA). -- Montréal : ICEA, 1991
18, [7] f. ; 28 cm

Descripteur(s) : Démocratisation * Accès à l'éducation * Accès à l'information * Influence politique * Education des adultes

Ce mémoire fait part à la Commission de son analyse des incidences des décisions politiques sur les dimensions éducatives et culturelles du développement de la société. De l'avis de l'ICEA, un développement équilibré devrait tenir compte de dimensions telles que : les étapes à prévoir dans la mise en oeuvre d'un projet social, les valeurs de solidarité à promouvoir, l'essor culturel à inculquer et à maintenir, les relations interculturelles à favoriser, la participation des citoyennes et citoyens aux décisions qui les concernent. Pour l'ICEA, le choix de l'efficience économique doit être jumelé à des objectifs sociaux et culturels. Finalement, on propose des pistes concrètes quant à l'éducation des adultes et la formation professionnelle, l'analphabétisme et les droits des personnes analphabètes, la communication et la culture, le développement social.

Type de document :

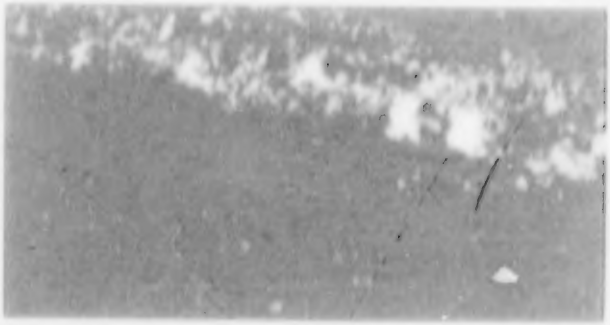

L'ICÉA

INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES
506, rue Sainte-Catherine est, suite 800, Montréal H2L 2C7 (514) 842-2766

POUR UN QUÉBEC SOLIDAIRE:
DÉMOCRATISER L'ÉDUCATION ET LA SOCIÉTÉ

MÉMOIRE

présenté
à la Commission sur l'avenir
politique et constitutionnel du Québec

Montréal, le 2 novembre 1990

TABLE DES MATIERES

L'Institut canadien d'éducation des adultes..... 1
L'ICÉA et le débat sur l'avenir du Québec..... 2
I - Pour un débat large et démocratique..... 3
II - Pour quel projet de société..... 6
Des besoins non comblés..... 7
Le contexte social et économique..... 8
Le contexte culturel et médiatique.....10
Les relations fédérales-provinciales.....11
Conclusion
Un équilibre à rechercher.....12
Un projet de société à bâtir.....14

L'INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES

L'Institut canadien d'éducation des adultes est un organisme sans but lucratif qui regroupe des organismes et des personnes de tous les horizons de l'éducation des adultes. Pour l'ICÉA, l'éducation des adultes englobe les domaines:

- de la formation générale et professionnelle des adultes;
- de l'éducation populaire autonome et institutionnelle;
- des médias.

L'ICÉA est un lieu de concertation pour les intervenantes et intervenants en éducation des adultes, qu'ils soient issus des institutions d'enseignement, du millieu syndical, populaire, du mouvement des femmes ou de la coopération internationale. L'ICÉA exerce au sein de la société québécoise un rôle de vigilance, d'intervention et d'analyse critique pour faire valoir les intérêts des adultes.

L'ICÉA développe également des expertises, dirige des recherches et propose des pistes de changement dans ses champs d'intervention. Il organise diverses activités tels que colloques et débats publics sur des enjeux de l'heure.

Enfin, l'ICÉA agit comme organisme-conseil auprès de regroupements nationaux et internationaux tel l'UNESCO.

L'ICÉA ET LE DÉBAT SUR L'AVENIR DU QUÉBEC

Si l'Institut canadien d'éducation des adultes demande à être entendu par la Commmission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, c'est que le débat amorcé cet automne nous importe tout particulièrement.

L'Institut a en effet à coeur de représenter les intérêts des adultes dans les domaines touchant l'accès à la culture et au savoir. Notre vocation première, notre rôle, nous amène régulièrement à analyser les incidences des décisions politiques sur l'accès à l'éducation et à l'information des Québécoises et des Québécois. Or, il nous apparaît qu'on ne peut débattre de l'avenir du Québec sans prendre en considération les dimensions éducatives et culturelles du développement de la société.

De plus, l'attachement de l'ICÉA à la culture francophone et à sa promotion a d'abord pris racine au Québec, s'y est développé et continue toujours d'être notre premier engagement, jumelé avec les responsabilités que nous assumons au plan canadien.

Le caractère démocratique du débat en cours nous préoccupe tout autant. La réflexion collective qui débute sous l'égide de cette Commission est pour toute la population d'une importance capitale. Nous croyons essentiel de faire valoir devant vous notre point de vue sur l'avenir éducatif et culturel du Québec, à la lumière des préccupations sociales et économiques qui devront présider à son développement.

Notre apport à la réflexion de la Commission se veut donc, non pas axé sur les modalités devant fixer la définition d'un statut nouveau pour le Québec, mais bien plutôt centré sur les finalités d'une telle démarche et les motivations qui la les sous-tendent.

Précisons que l'ICÉA ne s'avancera en la matière que dans le domaine où l'expertise accumulée depuis bientôt 45 ans permet d'énoncer un point de vue minimalement éclairé: l'éducation des adultes prise dans son sens large, tel que l'a défini en 1985 l'UNESCO dans le «droit d'apprendre»:

> Le droit d'apprendre c'est: «le droit de lire et d'écrire, le droit de questionner et de réfléchir, le droit à l'imagination et à la création, le droit de lire son milieu et d'écrire l'histoire, le droit d'accéder aux ressources éducatives, le droit de développer ses compétences individuelles et collectives.»

Notre première réflexion portera sur la démarche même de consultation entamée par la Commission. Dans un deuxième temps, nous examinerons les intérêts des adultes en regard de l'avenir du Québec. Nous traiterons également du projet social qui devrait à notre avis soutenir un processus de réflexion sur l'avenir du Québec.

I - POUR UN DÉBAT LARGE ET DÉMOCRATIQUE

Le préambule de la Loi 90, instituant la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, donne un

éclairage intéressant au processus de consultation entrepris par la Commission.

Le législateur affirme dès le début que «les Québécoises et les Québécois sont libres d'assumer leur propre destin, de déterminer leur statut politique et d'assurer leur développement économique, social et culturel».

Il y fait aussi état, au deuxième paragraphe, de la «volonté des Québécoises et des Québécois d'être partie prenante à la définition de l'avenir politique et constitutionnel du Québec».

Les Québécoises et les Québécois sont en effet les premiers concernés dans la démarche entreprise cet automne par les 36 membres de la Commission ainsi que par les organismes et les experts qui se présenteront devant eux. La réflexion sur l'avenir du Québec n'engage pas que les personnes, organismes et institutions ayant demandé à être entendus. Cette réflexion concerne en fait la totalité de la population.

Nous exprimons le souhait que la suite de la démarche soit rendue accessible à l'ensemble des personnes, groupes sociaux, communautés, organismes et institutions, ..., qui forment aujourd'hui la société québécoise et lui donnent son dynamisme. Bref qu'on y associe davantage les citoyennes et citoyens de ce Québec dont on envisage de redéfinir le statut.

Prolonger et élargir le débat pourrait permettre l'expression de voix individuelles, minoritaires ou marginales, comme celles de groupes plus organisés mais sans ressources. Cela suppose un processus permettant de collectiviser la réflexion, de la faire rayonner, et implique

vraisemblablement des modalités de soutien à définir pour les groupes qui en exprimeraient le besoin.

Il nous apparaît que, pour être véritablement démocratique et prétendre refléter la volonté des Québécoises et des Québécois de toute appartenance, la réflexion sur l'avenir du Québec doit ainsi être élargie et rendue davantage représentative des différents secteurs de la société.

A une condition cependant: que la population dispose des outils lui permettant de se faire une opinion afin d'être à même par la suite de faire des choix en toute connaissance de cause.

Dans cette hypothèse, il faudrait planifier une deuxième étape dans la réflexion et en préciser les modalités, mais surtout que soient situés enfin les objectifs de la réflexion ainsi élargie.

En effet, aucun processus ne saurait être valable si ses finalités mêmes ne sont pas connues des premiers intéressés. Cette question est aux yeux de l'ICÉA primordiale. Il n'a à notre connaissance été défini nulle part, et à aucun moment, l'ensemble de la démarche dans laquelle s'inscrivent les audiences de la Commission sur l'avenir du Québec. Tout ce qui en a été rendu public par la Loi 90 concerne la remise d'un rapport accompagné de recommandations au président de l'Assemblée nationale et les délais spécifiés pour le faire.

Selon quels critères le Gouvernement du Québec décidera-t-il des suites à donner à ce rapport et quelles doivent être les étapes ultérieures, quels moyens prendra-t-on pour poursuivre la réflexion, la systématiser et en arriver à

formuler des hypothèses valables à proposer à la population? Rien n'a encore été précisé jusqu'à ce jour.

Nous croyons que la valeur même d'une consultation est mise en cause lorsque les premiers intéressés sont désappropriés de la connaissance des enjeux d'un processus et de l'usage qui sera fait de leur réflexion.

Ce dernier élément met en lumière l'autre volet de notre intervention: quel est le projet social, quelles sont les préoccupations qui vont orienter cette consultation et lui donner son sens? Quel apport aura un éventuel changement politique et constitutionnel à la qualité de vie des Québécoises et des Québécois et au développement économique et social? C'est ce que nous examinerons dans une deuxième partie.

II - POUR QUEL PROJET DE SOCIÉTÉ

Nous nous devons de préciser ici à prime abord notre position en regard de la situation prévalant en éducation des adultes, c'est-à-dire ce sur quoi nous sommes à même de nous prononcer à partir de notre expertise.

En matière d'éducation et de culture, l'ICÉA est d'avis que le statu quo est inacceptable.

L'Institut considère essentiel que soient reconnus et respectés les pouvoirs du Québec dans les domaines qui sont de sa juridiction.

> L'ICÉA souhaite en conséquence que le Québec se dote des outils éducatifs et culturels nécessaires à son développement, outils dont il aura la pleine maîtrise.
>
> Tout en reconnaissant la diversité des lieux de formation, l'ICÉA trouve capital qu'il soit réaffirmé que la compétence du Québec en matière d'éducation et de formation professionnelle doit s'appuyer sur le maintien et le développement du secteur public en tant qu'élément moteur des efforts de démocratisation au Québec.

Avant de développer cette position, soulignons un autre élément de consensus identifié dans le préambule de la Loi 90.

L'avant-dernier paragraphe postule «la maturité et la vigueur de l'économie du Québec et la volonté manifeste des Québécoises et des Québécois d'en assurer le développement et la croissance, en respectant à la fois les exigences de la mondialisation des marchés et celles de la justice sociale».

De quelle manière et avec quels moyens, et selon quel projet de société, la question est en quelque sorte posée par cet énoncé qui nous semble refléter de manière intéressante un désir de plus grande prise sur sa réalité de la part de la population québécoise.

Des besoins non comblés

Les constats que nous faisons de la situation des adultes québécois dans le contexte socio-économique, politique et

culturel, nous amènent pour notre part à nous prononcer sur le besoin d'une réaffirmation de la compétence du Québec en matière d'éducation, de formation et de culture.

Précisons d'abord que les évaluations réalisées, à l'Institut comme chez nombre d'intervenants et intervenantes du monde du travail et de l'éducation, concluent en effet que les besoins de la population au plan de la formation et de l'emploi sont desservis par le partage actuel des responsabilités entre les deux paliers de gouvernements.

Par surcroît, les inégalités vécues au plan social et économique vont en s'accroissant et se trouvent accentuées par l'absence de coordination ainsi que par le chevauchement de mesures et de programmes adoptés par les gouvernements.

Si l'on ajoute à ce survol que la spécificité des besoins des adultes en matière d'éducation et de culture n'est pas véritablement prise en considération dans les choix politiques effectués par les gouvernements et souffre de l'absence de perspectives à moyen et long terme, la situation est loin d'être réjouissante.

Un examen rapide du contexte actuel de développement du Québec nous instruit par ailleurs des difficultés rencontrées par les adultes dans leurs démarches d'accession à la culture et au savoir. Affirmer la volonté des Québécoises et des Québécois, c'est bien, leur donner les moyens de la réaliser, c'est encore mieux!

Le contexte social et économique

La restructuration de l'économie survenue au début des années 80 a amené, au Québec comme dans bien des pays, un élargissement des écarts entre les divers groupes sociaux. Cela a modifié le visage de la pauvreté et la liste des catégories sociales plus vulnérables à l'exclusion s'est allongée durant cette décennie: femmes, jeunes, personnes âgées, personnes vivant avec un handicap, personnes analphabètes, sous-scolarisées et nouvellement alphabétisées, personnes assistées sociales, membres des communautés culturelles, personnes immigrantes, membres des peuples autochtones, membres des communautés rurales et citoyens des régions éloignées des grands centres, etc.

L'appauvrissement, la reproduction des inégalités, le décrochage scolaire et l'accroissement des tensions et de la violence sociale sont les effets de ce contexte propice à l'exclusion.

Une nouvelle période de récession s'amorce, des catégories d'emplois disparaissent, des nouvelles technologies s'implantent dans tous les secteurs d'activités, ... Et l'égalité des chances apparaît à plusieurs comme un lointain mirage, une illusion... N'avons-nous pas de questions à nous poser en tant que société quant à nos responsabilités envers ces groupes sociaux qui ne bénéficient en rien de la vigueur de notre économie?

La population n'est pas outillée pour faire face à la récession et pas davantage pour affronter les nouvelles exigences du marché du travail. Et les moyens mis à sa disposition en termes de réorientation, de recyclage et de perfectionnement, sont encore bien en deçà des besoins.

Les lieux multiples d'apprentissage informel, les activités communautaires et les organisations syndicales et populaires que se sont données les Québécoises et les Québécois en matière de défense des droits, de développement social, économique et communautaire, représentent par ailleurs des efforts inestimables de prise en charge et incarnent une recherche originale de solutions démocratiques.

Le contexte culturel et médiatique

Les changements technologiques et la mondialisation des marchés ont introduit de nouvelles menaces pour l'identité québécoise et l'avenir de la francophonie.

Rappelons que le Québec ne s'est jamais doté d'une politique cohérente en matière de communication. Le ministère des Communications a une vocation avant tout économique et notre société parvient difficilement à concilier les enjeux économiques avec les objectifs démocratiques et culturels.

Les médias ne sont pas des industries comme les autres. La radio et surtout la télévision sont devenus, de nos jours, les principaux véhicules culturels d'une société. L'écoute de la télévision constitue une des principales activités humaines. Le Québec arrive au troisième rang mondial au chapitre de la consommation de la télévision. C'est donc non seulement le principal loisir pour la population mais aussi le principal moyen d'accéder à l'information et à la culture.

L'avenir culturel d'une société et la qualité de la vie sociale et démocratique dépendent de plus en plus de la qualité des médias en général et de la radiodiffusion en particulier.

Si le Québec recouvrait ses pleins pouvoirs en matière de communication, est-ce qu'il laisserait le développement de ce secteur entre les seules mains de l'entreprise privée? Ne devrait-on pas envisager qu'il se dote, au contraire, d'une politique qui mettrait la priorité sur les objectifs démocratiques et culturels?

Les relations fédérales-provinciales

Certains choix politiques, qui se sont opérés dans les domaines de l'éducation et de la culture, ont eu des effets importants sur les conditions de vie des gens:

> réforme de l'aide sociale, stratégie fédérale d'adaptation de la main d'oeuvre, réforme de l'assurance-chômage, remise en question des obligations faites aux réseaux de télévision privée à titre de services publics, accroissement du déséquilibre entre les services de programmation français et anglais.

Par ailleurs, l'écheveau enchevêtré que constituent les relations fédérales-provinciales y est pour beaucoup. On observe une absence de concertation dans les décisions, une confusion dans la vocation des programmes établis de part et d'autres, et des «trous» non comblés au niveau des besoins de la population.

Les décisions annoncées de façon unilatérale par le gouvernement fédéral dans certains dossiers (telle l'annonce d'une Commission nationale sur l'adaptation de la main d'oeuvre) et l'influence ou le contrôle exercés au moyen des

programmes de financement participent année après année à l'effritement des champs de compétences du Gouvernement du Québec et à la confusion des rôles et responsabilités.

CONCLUSION

Un équilibre à rechercher

Les orientations qui ont présidé aux décisions des deux gouvernements ont priorisé indéniablement le développement économique, les intérêts économiques et favorisé des perspectives de croissance accélérée.

L'incapacité de la société québécoise à répondre aux aspirations et aux besoins d'épanouissement des individus et des communautés doit nous interroger sur les valeurs et les priorités à mettre de l'avant dans le cadre de cette réflexion sur l'avenir du Québec.

Pour l'ICÉA, le choix de l'«efficience» économique doit être jumelé à celui de l'équité sociale. L'un ne saurait aller sans l'autre dans le genre de société que nous préconisons pour l'avenir. Nous croyons qu'un large consensus en ce sens peut être établi au Québec. Il y va de l'intérêt de tous dans une perspective à moyen et à long terme. Des organismes tel l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont on reconnaît l'expertise et l'influence sur les politiques de nombreux pays développés, favorisent la recherche d'un tel équilibre:

> «Des politiques gouvernementales visant à encourager la recherche d'un emploi et à améliorer les qualifications, les compétences et les motivations n'auront pas seulement pour effet d'accroître les chances des chômeurs de trouver un emploi, mais amélioreront le fonctionnement du marché du travail d'une manière générale. L'objectif d'équité que constitue l'accès à un travail rémunéré peut ainsi être associé à l'objectif d'efficience que constitue le redéploiement des ressources humaines face au changement structurel.[1]»

Un développement équilibré devrait, de l'avis de l'ICÉA, tenir compte de dimensions telles que:

> les étapes à prévoir dans la mise en oeuvre d'un projet social, les valeurs de solidarité à promouvoir, l'essor culturel à inculquer et à maintenir, les relations interculturelles à favoriser, la participation des citoyennes et des citoyens aux décisions les concernant, ...

A l'heure où l'on s'interroge sur de nouvelles transformations à apporter à la société québécoise...

Au moment où la solidarité des communautés et des différents groupes sociaux est une condition sine qua non d'un développement intégré, harmonieux et réussi...

---

[1] OCDE, Le marché du travail: quelles politiques pour les années 90, Paris, 1990, p.3

En cette nouvelle décennie où la mise en place du libre-échange va selon toute apparence créer de nouvelles exclusions...

Une véritable prise en compte des besoins globaux de la population, en lien avec le développement des différents secteurs de l'économie, devrait permettre de se préparer collectivement comme société à faire face aux défis qui se présentent à nous.

Pour l'ICÉA, un développement harmonieux repose sur l'équilibre à établir entre les objectifs sociaux, culturels et économiques, avec le souci comme société d'assurer le mieux vivre de la population, en solidarité avec les peuples à la recherche de justice sociale et d'un développement équilibré.

Un projet de société à bâtir

L'ICÉA souhaitait que la notion de solidarité traverse ce mémoire. Nous avions à coeur de démontrer que des préoccupations d'ordre social peuvent s'harmoniser avec un souci de développement de la richesse collective. Un projet de société se bâtit avec les différences, avec les similitudes, comme avec les pas à faire pour se rejoindre et se compléter. Il est pour nous impensable d'accepter les exclusions. Nous nous refusons de même à admettre que prospérité ne puisse rimer avec équité.

Les dimensions culturelles des changements en cours dans la société nous apparaissent un enjeu fort important. Que sera le Québec de demain, si nous ne réussissons pas à intégrer les

nouveaux arrivants? Par notre système d'éducation, par l'affirmation sereine de la culture francophone.

Pour l'ICÉA, il importe par dessus tout que les débats sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec soient ouverts à ces préoccupations et n'aient pas comme seule perspective de déboucher sur une structure politique ou juridique. Que la réflexion qui commence s'inscrive à moyen et long terme dans l'élaboration d'un projet de société. Et que l'ensemble des interventions à ces audiences, de même que les débats futurs que nous espérons très larges, servent à alimenter cette réflexion collective.

Nous souhaitons en terminant énoncer un certain nombre de pistes en espérant qu'elles seront utiles à la réflexion sur ce projet de société.

Éducation des adultes et formation professionnelle:

L'ICÉA PROPOSE

Que le Québec se dote des outils éducatifs et culturels nécessaires à son développement, outils dont il aura la pleine maîtrise;

Qu'il soit réaffirmé que la compétence du Québec en matière d'éducation et de formation professionnelle doit s'appuyer sur le maintien et le développement du secteur public en tant qu'élément moteur des efforts de démocratisation au Québec;

Que le Québec se dote d'une politique de formation professionnelle, dans une perspective de plein emploi;

Que ce développement du secteur public de formation se poursuive en liaison avec les milieux de travail et tous les réseaux de formation s'inscrivant dans des objectifs d'accessibilité et de qualité;

Que soit mise de l'avant la reconnaissance des acquis expérientiels et des compétences des divers groupes sociaux qui éprouvent des difficultés d'intégration au marché du travail.

Analphabétisme et droits des personnes analphabètes:

La concertation se fait encore attendre de la part de tous ceux qui sont en situation d'agir dans leur milieu pour contribuer à solutionner le problème de l'analphabétisme.

Il nous apparaît que, dans la réflexion sur l'avenir du Québec, cette dimension ne doit surtout pas être oubliée et que la sensibilisation de tous les milieux doit demeurer une priorité, une fois l'Année internationale écoulée.

Par ailleurs, identifier les barrières restreignant l'exercice des droits des personnes qui ont des difficultés à lire et à écrire représente un effort de démocratisation important de notre société.

L'ICÉA PROPOSE

Que le Gouvernement du Québec envisage l'adoption d'un plan d'ensemble d'intervention face à l'analphabétisme;

Que ce plan prévoie des propositions d'actions favorisant le respect des droits des personnes analphabètes et nouvellement alphabétisées;

Qu'une démarche de sensibilisation soit initiée auprès des divers intervenants et intervenantes en contact avec la population afin de les inviter à identifier dans leur milieu les obstacles sociaux à l'exercice des droits des personnes analphabètes, et à agir pour les éliminer.

Communication et culture

Si le Québec recouvrait ses pleins pouvoirs en matière de communication, laisserait-il le développement de ce secteur entre les seules mains de l'entreprise privée? Ne devrait-on pas envisager qu'il se dote, au contraire, d'une politique qui mettrait la priorité sur les objectifs démocratiques et culturels?

L'ICÉA PROPOSE

Que dans le débat sur l'avenir du Québec, le Gouvernement du Québec étudie la possibilité de rapatrier ses pouvoirs en matière de communication;

Qu'une politique en matière de communication ait pour objectif de promouvoir l'identité culturelle québécoise;

Qu'elle vise aussi à favoriser l'exercice réel du droit du public à l'information et le pluralisme d'expression;

Enfin, que cette politique favorise un véritable contrôle, non pas politique, mais démocratique sur les

communications de masse.

Développement social

Le rôle et l'apport original de l'action communautaire et de la vie associative dans le développement social, économique et culturel du Québec ne sont pas souvent reconnus à leur juste valeur. Les pratiques d'éducation populaire qui se sont développées dans les milieux communautaires, syndicaux ou institutionnels, sont pourtant riches d'expertises et d'expérimentations, pour ce qui est de la pédagogie et de la prise en charge.

Ces apprentissages se caractérisent par une démarche collective, axée sur la formation dans l'action, et visant la mise en oeuvre de solidarités concrètes autour de problèmes communs et de projets collectifs. L'éducation populaire est à cet égard un des instruments les plus précieux de résistance à la marginalisation et de participation démocratique.

Compte-tenu de la précarité vécue par bien des groupes communautaires et organismes d'éducation populaire,

L'ICÉA PROPOSE

Dans le cadre du débat sur l'avenir du Québec, que le Gouvernement du Québec réaffirme le rôle et l'importance du réseau d'éducation populaire québécois;

Que le Gouvernement du Québec favorise son développement dans le respect de ses orientations et de ses pratiques, et lui assure un financement adéquat.

ANNEXE I

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNÉES 1989-1991

M. Jacques Proulx*
Président
Membre individuel

Mme Rosette Côté*
Vice-présidente
Centrale de l'enseignement du Québec

Mme Madeleine Blais*
Fédération des femmes du Québec

M. Pierre Pâquet*
Université de Montréal

Mme Maryse Perreault*
Regroupement des groupes populaires
et alphabétisation du Québec

Mme Lina Trudel*
Syndicat des employées de l'ICÉA

Nicole Caron
Syndicat des employées de l'ICÉA

M. Pierre Cyr
Syndicat des employés de production
Québec Acadie

M. Pierre Dupuis
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

---

* Membres du Comité exécutif

Mme Gaétane Fournier
Union des producteurs agricoles

Pierre Gladu
Université du Québec à Montréal

Mme Martine Groulx
Centre d'orientation et de formation
pour les femmes en recherche d'emploi

Diane Fortier
Alliance des professeurs de Montréal

Mme Evelyne Foy
Membre individuelle

Mme Louise Larocque
Mouvement d'éducation populaire et
d'action communautaire du Québec

Mme Suzanne Provost
Table des responsables de l'éducation des
adultes des commissions scolaires du Québec

Mme Marie Roy
Centrale des syndicats nationaux

M. Pierre Simard
Membre individuel

Mme Célitard Toussaint
Maison d'Haïti

Mme Léa Cousineau
Présidente sortante

MEMBRES DE L'ICÉA

Acef Centre de Montréal

Action éducation femmes

Alliance du Québec des sages-femmes praticiennes

Alliance des professeurs de Montréal

Association des coordonnateurs de l'éducation des adultes des cégeps du Québec

Association provinciale des commissions de formation professionnelle

Association des femmes collaboratrices

Carrefour d'éducation populaire

Centrale de l'enseignement du Québec

Centre de pastorale en milieu ouvrier

Centre de formation populaire

Centre de ressources sur la non-violence

Centre populaire de documentation de l'Estrie

Centre d'éducation et d'action des femmes

Centre St-Pierre

Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi

Cercle des Fermières du Québec

Clinique communautaire de Pointe-St-Charles

Collectif de recherche et d'intervention Kiskeya

Collège de Rimouski

Collège de Maisonneuve

Collège de Rivière-du-Loup

Collège de Rosemont

Collège de Sherbrooke

Collège de St-Jérome

Collège de Valleyfield

Collège du Vieux Montréal

Collège de Limoilou

Comité social Centre-sud

Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne/St-Henri

Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM)

Commission scolaire catholique de Sherbrooke

Commission de formation professionnelle du Montréal-Métro

Confédération des syndicats nationaux

Conseil central de Montréal

Conseil du travail de Montréal

Corporation de développement communautaire des Bois-Francs

CS Laurentides

CSR La Neigette

CSR Vallée de la Lièvre

CSR Chauveau

CSR de Victoriavillle

CSR Chambly

CSR Davignon

CSR Blainville-Deux-Montagnes

CSR Western Quebec

Développement et paix

Entraide Missionnaire

Équipe interrégionale alphabétisation

Fédération des Acef

Fédération des femmes du Québec

Fédération de travailleurs et travailleuses du Québec

Fédération des commissions scolaire catholique du Québec

Fédération autonome du collégial

Fédération des Cégeps

Jeunesse ouvrière chrétienne

Lettre en main

Maison d'Haïti

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

Mouvement des jeunes au travail

Options Non-traditionnelles

Partance

Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue

Regroupement des groupes populaires d'alphabétisation du Québec

Regroupement des groupes francophones d'alphabétisation populaire de l'Ontario

Réseau scolaire Chomedey Laval

Revue Vie Ouvrière

Service universitaire canadien outre-mer

Société service Ozanam Inc.

Syndicat des employés de production du Québec et de l'Acadie

Syndicat des enseignants de l'Ungava-Abitibi-Témiscamingue

Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec

Table des responsables de l'éducation des adultes des commissions scolaire du Québec

Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais

Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal

Transition'elle

Union des producteurs agricoles

Université du Québec à Montréal

Université Laval

Université de Montréal

Vidéo Tiers-Monde

MEMBRES INDIVIDUELS

Colette Beauchamps
Marc Beaudry
Claudette Beaulieu
Lucille Bédard
Paul Bélanger
Louise Bérubé-Nguyen
Madeleine Blais
Nicole Boucher
Guy Bourgeault
Trevor Cook
Roger Cormier
Léa Cousineau
Monique Crevier-Toulouse
Michel Croteau
Marcel D'Amboise
Jean Day
Pierre de Bellefeuille
Marielle Delorme
Margot Désilets
Louise Desmarais
Raymond Desrochers
Pierre Doray
Anne Dumouchel
Roger Emmenecker
Evelyne Foy
Fernand Gauthier
François Goulet
Réginald Grégoire
Jean-Paul Grimard
Marc Johnson
Marie-Francine Joron
Michel Lemay
Michel Lizée
Claude Martin
Jacques-Victor Morin

Pierre Pâquet
Roger Poirier
Robert Renaud
Marie Roland Barker
Jean-Robert Sansregret
Patrice Savard
Régent Séguin
Pierre Simard
Michel Sylvestre
Ginette Thériault
Michel Thiénot
Jean-Paul Trépanier
Michel Walsh
Jean Watters
Charles Widmer
Winnicki Wojtek